

BOIS-DE-BELLE-RIVIERE

Ville de Mirabel

GUIDE DES PARENTS ÉTÉ 2021



camp@mirabel.ca

Avant le 28 juin :
450 475-8656

À partir du 28 juin :
Bois-de-Belle-Rivière :
450 475-2008, poste 4054

www.campdejourmirabel.ca

Chers parents,

Dans la situation particulière que nous vivons, votre collaboration sera plus que jamais requise pour que la magie du Bois de Belle-Rivière se manifeste tout au long de la saison estivale. Malgré les mesures mises en place à cause de la COVID-19, notre but reste de procurer à vos enfants du plaisir à profusion.

Nous vous invitons à consulter ce « Guide des parents » dans son entièreté afin que votre enfant puisse profiter au maximum de toutes les activités organisées. Elles seront différentes mais tout autant amusantes.

Nous vous souhaitons un bel été !

***L'équipe des camps de jour
de la Ville de Mirabel***

FONCTIONNEMENT

Les enfants inscrits au Bois de Belle-Rivière resteront dans le même groupe tout au long de la semaine. Un nombre d'enfants plus restreint que par les années passées se retrouveront sur nos différents sites afin de pouvoir maintenir les règles de distanciation et appliquer les normes en vigueur. Aucun changement de groupe ne sera possible. D'ailleurs, un même moniteur sera en contact avec le groupe de votre enfant. Ceci dans le but de diminuer au maximum les contacts entre les enfants et les moniteurs. Par le fait même, par mesure de sécurité et afin de limiter les contacts, il ne sera pas possible de venir chercher vos enfants au Bois de Belle-Rivière directement. De plus, le groupe aura un espace de jeu bien déterminé, à l'intérieur des chapiteaux tout comme à l'extérieur, réservé pour toute la semaine. Votre enfant embarquera dans le même autobus au courant de la semaine. Il va d'ailleurs s'asseoir à la même place lors de tous les voyages entre le Bois de Belle-Rivière et le site de départ. Une place lui sera attribuée dès le lundi matin.

PROCÉDURES AJUSTÉES

Les mesures que nous devons appliquer en temps de COVID font en sorte de modifier nos habitudes. L'ensemble de nos procédures ont été ajustées afin de répondre aux recommandations de la Direction de la santé publique. Ainsi, les normes de distanciation à respecter, la limitation des contacts physiques autant pour les parents, les enfants et le personnel du camp de jour ainsi que des mesures d'hygiène ont été nécessaires pour assurer la sécurité de tous.

Procédures COVID

Il est primordial d'exclure du camp de jour tout enfant présentant des symptômes ou résidant à la même adresse qu'une personne qui présente des symptômes de la COVID-19 et qui est en attente d'un résultat de test de dépistage. À cet effet, une vérification doit être faite tous les matins auprès de chacun avant de leur donner accès au camp de jour.

Si votre enfant présente, depuis moins de 24 heures, un ou des symptômes de la COVID-19, il est recommandé de le garder à la maison et d'éviter les contacts avec les autres enfants.

Attendez 24 heures puis réévaluez l'évolution de ses symptômes. Si un ou des symptômes persistent pendant plus de 24 heures, procédez à l'autoévaluation offerte sur le site du gouvernement : <https://covid19.quebec.ca/surveys/cdd2/introduction?language=fr-ca>.

Il est demandé aux personnes exclues d'appeler la ligne Info-COVID au 1 877 644-4545 pour obtenir un rendez-vous rapide et se faire tester. En cas de test négatif, si les symptômes sont toujours présents, le retour au camp de jour sera possible 24 heures après la fin des symptômes.

La Ville remboursera au prorata des journées non utilisées sur présentation du résultat du test de dépistage. Si nous n'avons pas de preuve de résultat, aucun remboursement ne sera effectué.

Dans le cas d'une éclosion et fermeture du camp, la Ville remboursera au prorata des journées non-utilisées.

PORT DU MASQUE DE PROCÉDURE OU DU COUVRE-VISAGE

Voici les consignes en lien avec le couvre-visage ou le port du masque de procédure selon la couleur de la zone.

Zone VERTE

Participants :

- Aucun couvre-visage pour les participants

Zone JAUNE

Participants :

- Couvre-visage obligatoire à l'intérieur pour les participants ayant complété leur 5^e année du primaire et plus.
- Couvre-visage obligatoire pour les participants ayant complété leur 5^e année du primaire et plus dans le transport.

Zone ORANGE et Zone ROUGE

Participants :

- Couvre-visage obligatoire à l'intérieur en tout temps pour tous les participants ayant complété leur 1^{re} année du primaire et plus (les élèves de la maternelle sont exemptés).
- Couvre-visage obligatoire pour tous les participants d'âge scolaire dans le transport.

À APPORTER TOUS LES JOURS

Votre enfant devra apporter un sac à dos à tous les jours. Il devra contenir le matériel suivant, bien identifié à son nom :

- Chapeau et casquette ;
- Crème solaire avec vaporisateur ;
- Maillot de bain (nous suggérons que l'enfant arrive au camp en portant son maillot sous ses vêtements ; il faudrait prévoir des sous-vêtements pour la journée) ;
- Serviette de plage ;
- Sac en plastique ou réutilisable pour rapporter son maillot et sa serviette mouillés ;
- Chasse-moustiques (facultatif) ;
- Coffre à crayons (contenant crayons feutres, crayons de bois, une paire de ciseaux, un crayon à la mine, une efface et un bâton de colle) *.

* Ceci est une recommandation de la Direction de la santé publique afin de limiter le partage de matériel.

TOUS LES JOURS DANS LA BOÎTE À LUNCH

- Un lunch froid (nous recommandons de mettre un jus glacé dans la boîte à lunch ou un bloc réfrigérant pour en assurer la fraîcheur) ;
- Deux collations ;
- Une bouteille d'eau (la bouteille pourra être remplie sur place au besoin).

Politique allergies alimentaires

Tous les produits contenant des noix ou des arachides sont interdits. Par mesure de sécurité, ces aliments ne pourront être consommés sur place et seront retournés à la maison.

TENUE VESTIMENTAIRE RECOMMANDÉE

- Souliers de course ou sandales de sport ;
- Vêtements selon la température ;
- Cheveux attachés ;
- Les souliers d'eau sont conseillés pour les jeux d'eaux.

Les « gougounes » et les crocs sont interdits.

L'organisation des camps de jour n'est pas responsable des pertes, bris et vols.

DATE À RETENIR

VEUILLEZ NOTER QUE LES CAMPS SERONT FERMÉS LE :
1^{er} JUILLET 2021

LES THÉMATIQUES AU BOIS DE BELLE-RIVIÈRE

À chaque semaine, une thématique sera présentée.

Voici un aperçu des univers qui seront proposés à vos enfants cet été.

SEMAINES	THÉMATIQUE
Semaine 1 28 juin au 2 juillet <i>Fermé le 1^{er} juillet</i>	Animaux fantastiques Le ministère de la magie ouvre ses portes au camp de jour. Un tout nouveau monde est à découvrir : le monde des créatures des sorciers.
Semaine 2 5 juillet au 9 juillet	Sportmania Si tu aimes bouger et dépenser ton énergie, tu adoreras cette semaine. Les sports seront à l'honneur.
Semaine 3 12 au 16 juillet	Au pays imaginaire Place à la magie ... l'île imaginaire ouvrira ses portes pour toi ! Pirates, fées, monstres, sirènes et plein d'autres créatures te feront découvrir leur pays.
Semaine 4 19 au 23 juillet <i>(Vacances de la construction)</i>	Voyage à travers le temps Notre machine à voyager dans le temps est maintenant fonctionnelle; elle t'amènera dans différentes époques (médiéval, futur, préhistorique, etc.).
Semaine 5 26 au 30 juillet <i>(Vacances de la construction)</i>	Les aventuriers de la nature Des missions, des jeux grandeur nature, des petites excursions seront au rendez-vous pour nos aventuriers !
Semaine 6 2 au 6 août	Les cités d'or Mets ton chapeau d'explorateurs pour découvrir ce qui se cache derrière les mystérieuses cités d'or.
Semaine 7 9 au 13 août	Splash ! Tu aimes les activités aquatiques ? Tu seras choyé cette semaine, car tu seras plongé dans une vague d'activités remplie d'eau !
Semaine 8 16 au 20 août	À l'école des sorciers Bienvenue à Poudlard ! Les enfants sont invités à entrer à l'école des sorciers afin de se préparer à devenir de véritables sorciers et sorcières.

LES SITES D'ARRIVÉE ET DE DÉPART DES AUTOBUS

Les départs dans les secteurs sont à 8 h et les retours à 16 h 30.

SECTEUR DE SAINT-AUGUSTIN	SECTEUR DE SAINTE-SCHOLASTIQUE	SECTEUR DE SAINT-JANVIER
Stationnement du complexe Jean-Laurin 8475, rue Saint-Jacques	Stationnement de l'édifice Landry 9945, rue de Belle-Rivière	Stationnement de l'école secondaire Mirabel 17777, rue du Val-d'Espoir
SECTEUR DE MIRABEL-EN-HAUT	DOMAINE-VERT SUD	SAINT-BENOIT
Stationnement du parc de la Montagne 16655, rue des Quatre-Saisons	Stationnement du parc des Champions 17475, rue du Grand-Prix	Stationnement du centre culturel Saint-Benoît 8175, rue Dumouchel
SECTEUR DE SAINT-CANUT	DOMAINE-VERT NORD	SAINT-HERMAS
Stationnement de l'école Sainte-Anne 9984, boul. de Saint-Canut	Stationnement du parc des Intendants 17525, rue Jacques-Cartier	Stationnement du centre culturel Honorius-Lafond 4305, rue Lalande

JOURNÉE TYPE

HEURES	ACTIVITES
8 h à 8 h 15	Départ du secteur en autobus
8 h 30	Arrivée au Bois de Belle-Rivière
8 h 30 à 9 h 15	Accueil des enfants (prise des présences, collation, crème solaire, etc.).
Période 1 9 h 15 à 10 h 15	Jeux coopératifs animés par l'animateur
Période 2 10 h 15 à 11 h 15	Jeux coopératifs animés par l'animateur
Période 3 11 h 15 à 12 h 15	Baignade
12 h 15 à 13 h 15	Période de dîner
Période 4 13 h 15 à 14 h 15	Activité spécialisée en lien avec la thématique animée par l'animateur ou une compagnie externe
Période 5 14 h 15 à 15 h 15	Jeux coopératifs animés par l'animateur
15 h 15 à 15 h 45	Préparation pour le départ (toilette, collation, etc.)
15 h 45 à 16 h	Retour dans les autobus et départ du Bois de Belle-Rivière
16 h 15 ou 16 h 30	Arrivée dans le secteur prévu - fin de la journée au camp

CALENDRIER DE L'ÉTÉ 2021



Lors des mercredis en folie, votre enfant est invité à se costumer selon le thème de la journée.



LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Semaine 1 - Animaux fantastiques				
28 juin Début du camp	29 juin	30 juin À la plage	1^{er} juillet Férié (fermé)	2 juillet
Semaine 2 - Sportmania				
5 juillet	6 juillet	7 juillet Journée Western	8 juillet	9 juillet
Semaine 3 - Au pays imaginaire				
12 juillet	13 juillet	14 juillet Camping	15 juillet	16 juillet
Semaine 4 - Voyage à travers le temps				
19 juillet	20 juillet	21 juillet Années ' 80	22 juillet	23 juillet
Semaine 5 - Les aventuriers de la nature				
26 juillet	27 juillet	28 juillet Hollywood	29 juillet	30 juillet
Semaine 6 - Les cités d'or				
2 août	3 août	4 août Déguise ta tête	5 août	6 août
Semaine 7 - Splash !				
9 août	10 août	11 août Halloween	12 août	13 août
Semaine 8 - À l'école des sorciers				
16 août	17 août	18 août Journée pyjama	19 août	20 août FIN DU CAMP

Les mercredis en folie

*** Les mercredis en folie sont des journées thématiques durant lesquelles les enfants peuvent arriver déguisés en fonction de la thématique ! 😁

À la plage (30 juin) : 🌴

Viens au camp de jour avec ton plus beau chapeau de plage, tes belles lunettes de soleil et ta plus belle serviette de plage !

Journée Western (7 juillet) : 🤠

Arrive au camp de jour habillé en cowboy ou bien avec ton chapeau ! Durant cette journée, tu seras un cowboy ou une cowgirl ! Hi Ha !

Journée camping (14 juillet) : 😎

La journée des campeurs est au rendez-vous ce mercredi ! Arrive avec ta plus belle serviette pour qu'on puisse passer la plus journée de camping !

Années ' 80 (21 juillet) : 🎵

Oyé, Oyé ! Ce mercredi, il s'agit de la journée tout en couleur flash. Mets-toi une perruque si le désir est au rendez-vous ! Ça va bouger, crois-moi !

Hollywood (28 juillet) : 🎬

Tu aimes être une star de cinéma ? Tu rêves d'en être une ? Cette journée est la tienne ! Habille-toi avec tes plus beaux vêtements d'été !

Déguise ta tête (4 août) : 👑

Oh là là ! C'est tout un défi cette journée ! Tu es créatif ? C'est ta journée pour nous montrer ta belle créativité. Déguise ta tête comme tu le souhaites ! Un chapeau, une coiffure farfelue, tout ce que tu veux !

Halloween (11 août) : 🎃

Bienvenue aux plus beaux costumes d'Halloween. Montre-nous ton costume préféré ! Des sorcières, des princesses, des fées, des vampires ou bien plus encore !

Journée pyjama (18 août) : 🧑

Viens au camp de jour avec ton plus beau pyjama ! C'est la journée tout en mou ! La journée la plus confortable est au rendez-vous au camp de jour Mirabel !

PROCÉDURE POUR « ARRIVÉE-DÉPART »

Afin de réduire les risques de transmission, les parents ne pourront pas circuler sur les sites des camps de jour. Chaque parent devra respecter la distanciation en se positionnant derrière les cônes en respectant un 2 mètres entre chaque parent. Vous devrez attendre le signal du moniteur avant de vous avancer vers l'autobus. Le même fonctionnement sera utilisé en fin de journée. Nous voulons assurer une certaine zone de sécurité pour le déplacement des autobus et nous voulons éviter les attroupements devant l'autobus avec le contexte actuel. Cette procédure nécessitera plus de temps. Nous vous remercions de votre patience.

→ ARRIVÉE :

- Des questions de santé en lien avec les symptômes de la COVID- 19 devront vous être posées tous les matins ;
- Le moniteur indiquera la présence de votre enfant sur la feuille prévue à cet effet ;
- Vous n'aurez pas à signer de feuille de présence ;
- Une fois la présence prise, votre enfant sera invité à se désinfecter les mains avant d'embarquer dans l'autobus. Le moniteur dira à votre enfant où s'asseoir dans l'autobus.

→ DÉPART :

- Vous devrez attendre à l'extérieur derrière les cônes. Vous devrez attendre que les autobus se mobilisent et qu'un moniteur vous donne le signal avant d'avancer;
- Vous devrez donner le nom de votre (vos) enfant(s) ainsi que votre code secret (de vive voix ou sur papier*). Le moniteur qui est assigné à l'accueil communiquera avec le moniteur du groupe de votre enfant afin que celui-ci se dirige vers la sortie avec ses effets personnels ;
- Le moniteur demandera donc à l'enfant de descendre de l'autobus avec ses effets personnels.
- Votre enfant devra se désinfecter les mains avant de quitter.

*** Si vous désirez inscrire votre code secret sur un papier, veuillez apporter votre propre papier et crayon lorsque vous viendrez chercher votre enfant.**

SERVICE DE GARDE

Pourquoi n'y a-t-il pas de service de garde au Bois de Belle-Rivière pour l'été 2021 ?

Lorsque nous avons évalué l'option d'offrir le programme du Bois de Belle-Rivière pour l'été 2021, nous devons nous assurer du respect des directives de la Direction de la santé publique applicables pour l'ensemble du service.

L'offre du service de garde ne nous permettait pas de faire respecter la diminution des contacts et d'appliquer la règle de la distanciation entre les enfants dans les bâtiments, tels que les chalets de parcs. De plus, dans plusieurs secteurs, les infrastructures étaient insuffisantes pour accueillir un service de garde unique au programme de camp de jour au Bois de Belle-Rivière.

C'est pour cette raison que l'horaire a été bonifié, passant de 8 h 30 à 16 h à l'horaire qui suit pour 2021 : **8 h à 16 h 30**, afin de permettre à un maximum de parents de bénéficier de cette formule appréciée des enfants, de façon à pouvoir respecter les mesures sanitaires établies par la santé publique.

POLITIQUE DE FRAIS DE RETARD

En cas de départ tardif, les frais exigés seront de 10 \$ par tranche de 15 minutes après 16 h 30.

CODE SECRET *

Lors du départ des enfants, le système du code secret permet de faciliter la gestion et d'accroître la sécurité. Au moment de l'inscription, vous avez fait le choix d'un code secret et nous allons exiger que vous le mentionniez ou que vous l'ayez sur un papier lorsque vous viendrez chercher votre enfant. Nous exigeons que vous mentionniez le code lorsque vous venez chercher votre enfant à la fin de la journée.

Compte tenu des nouvelles mesures d'hygiène, il est fortement suggéré que ce soit la même personne qui vienne chercher l'enfant à tous les jours. Sinon, il est de votre responsabilité de dire le code secret à la personne de votre entourage qui aura la responsabilité de venir chercher votre enfant. Des procédures de vérification s'appliqueront si une personne n'a pas le code. Aucun moniteur ne peut laisser quiconque partir avec un enfant sans avoir effectué les vérifications nécessaires auprès des responsables. Ce code sera demandé tous les jours, lors du départ de l'enfant.

*** Cette procédure ne s'applique pas aux enfants qui ont l'autorisation de quitter seul.**

INFO-SANTÉ

ABSENCE DE VOTRE ENFANT

- Vous **NE DEVEZ PAS** téléphoner au camp pour signaler l'absence de votre enfant. Aucun appel ne sera fait par les responsables de camp de jour à ce sujet.

L'ÉPIPEN

- Si votre enfant possède un Épipen, assurez-vous qu'il puisse le porter sur lui à l'aide d'un petit **sac attaché à la taille**. Prenez note que si votre enfant a oublié son Épipen le matin, il sera invité à retourner à la maison dans le but d'assurer sa sécurité.

ENFANT MALADE OU BLESSÉ

- Si un responsable vous appelle, vous devrez venir chercher votre enfant au camp de jour le plus rapidement possible.

LES POUX

- Tout enfant chez qui on détectera des poux sera invité à retourner à la maison et il ne pourra revenir au camp qu'après avoir reçu un traitement et seulement lorsque la situation sera entièrement rétablie.

*** La Ville de Mirabel ne se porte pas responsable des risques inhérents pouvant survenir au camp de jour (ex.: piqûre d'insectes, poux, herbe à puce, etc.)**

CODE DE VIE

Nous voulons nous assurer que les enfants et leurs parents acceptent et mettent en pratique ces règles afin d'avoir un été sécuritaire et agréable pour tous.

- J'adopte en tout temps une attitude respectueuse et un langage adéquat envers les autres enfants et l'équipe d'animation ;
- Je me conforme aux consignes demandées par tous les adultes ;
- J'évite la violence verbale ou physique ;
- Je respecte les lieux et le matériel mis à ma disposition ;
- Je participe activement aux activités proposées ;
- Seuls les objets demandés dans la rubrique « À APPORTER TOUS LES JOURS » seront acceptés ;
- Je laisse à la maison mes effets personnels (iPod, cellulaire, bijoux, jeux...).

POUR MA PROPRE SÉCURITÉ ET CELLE DES AUTRES

- Je reste avec mon groupe en tout temps ;
- Je me lave les mains avec de l'eau et du savon ou avec du gel hydro alcoolique à chaque fois quand un moniteur me le demandera ;
- Je respecte la distanciation et toutes les règles d'hygiène qui seront en vigueur pendant la durée des camps de jour ;
- Je reste sur les marqueurs au sol lorsque je suis dans les salles ou dans les aires de jeux.

POLITIQUE DES MESURES DISCIPLINAIRES

La Ville de Mirabel se réserve le droit d'exclure un enfant qui adopte des comportements violents envers un membre du personnel, un autre enfant ou lui-même ou qui présente un grave problème de conduite. De même, la Ville se réserve le droit d'expulser un enfant fugueur nuisant à sa sécurité ou à celle des membres de son groupe et du personnel. Le remboursement se fera au prorata du nombre de semaines non utilisées.

EN CAS DE MAUVAISE CONDUITE ET / OU DE NON-RESPECT DES RÈGLEMENTS, VOICI LES PROCÉDURES QUI SERONT SUIVIES :

1. Avertissement verbal à l'enfant et appel aux parents ;
2. Avertissement écrit (une lettre qui devra être signée par les parents) ;
3. Suspension d'un jour de l'enfant sera appliquée. L'enfant et le(s) parent(s) devront être rencontrés avant la réinsertion au camp de jour ;
4. Renvoi de l'enfant

Il est à noter que selon la gravité du geste, la Ville de Mirabel se réserve le droit d'omettre une ou plusieurs étapes.

***** IMPORTANT *****

Tout enfant ayant une difficulté qui n'aura pas été spécifiée par le parent lors de l'inscription se verra automatiquement exclu du programme du camp de jour. De plus, le fait d'être inscrit dans le programme d'accompagnement n'exempte pas l'enfant des règlements du camp de jour ainsi que de la politique comportementale.

LES POLITIQUES DE REMBOURSEMENT/MODIFICATION

La Ville de Mirabel accorde un remboursement et/ou accepte une modification à une inscription aux parents présentant une preuve jugée pertinente démontrant que la situation est hors de son contrôle tel que : rapport médical, perte d'emploi, ordre de la cour, attestation de l'employeur certifiant une modification de la période de vacances et déménagement. Dans les cas mentionnés, des frais de gestion de 15 % seront retenus pour les semaines de camps annulées et/ou modifiées à celui demandant le remboursement ou une modification sauf s'il s'agit d'un service ayant été annulé par la Ville elle-même.

Les changements pourront être faits uniquement si les places sont disponibles.

Sur présentation d'un rapport médical attestant l'incapacité de l'enfant à fréquenter le camp de jour, un remboursement pourra être effectué moyennant des frais de gestion de 5 \$ uniquement.

POLITIQUE DE DEMANDES SPÉCIALES OU DE CHANGEMENT DE GROUPE

Aucune demande de changement de groupe ou de jumelage avec des amis ou membres de la famille ne sera acceptée. De même, aucun transfert d'inscription ne pourra être effectué par le parent. Cette politique s'applique pour les groupes de camps de jour qui, pour cette année, resteront les mêmes pour le service de garde.

**Toute l'équipe vous remercie de
votre collaboration et vous
souhaite un bel été !**

